



EPTB

Etablissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

#numéro spécial | Juin 2021

CLAUDE BARRAL & L'EPTB VIDOURLE



LE VIDOURLE, C'EST MA VIE !

Conseil Départemental, nous avons persuadé le Département du Gard de s'associer à notre réflexion pour bâtir une structure de gestion du bassin versant du Vidourle. C'est ainsi qu'est né en 1992, le Syndicat Interdépartemental du Vidourle.

À l'époque et toujours pour les mêmes raisons qui s'expliquent par mon enfance, j'étais surtout préoccupé par la sauvegarde de ce milieu, motivé par la qualité de l'eau, la flore, la faune etc... en pensant à tort qu'après la construction par le Département du Gard des trois barrages écrêteurs de crue en amont, après la crue historique de 1958, la question des inondations était réglée. Et, alors que le Syndicat travaillait depuis des années sur la question essentiellement environnementale du Vidourle, survint la crue exceptionnelle du 09 septembre 2002 occasionnant des dégâts considérables (35 ruptures des berges dans la basse vallée) impactant fortement les villes de Lunel, Marsillargues, Gallargues, Aimargues, Saint-Laurent-d'Aigouze...).

Ce coup de tonnerre nous fit changer de paradigme : La lutte contre les inondations devenait essentielle.

M^{me} Bachelot, Ministre de l'Environnement lançait un appel à projet national et le Syndicat du Vidourle était retenu comme projet pilote. Nous le devions à notre connaissance du fonctionnement du fleuve pour lequel nous avons conduit de nombreuses études scientifiques.

Ainsi naquit le 1^{er} PAPI (Programme d'Action Prioritaire contre les inondations) reconnu et financé par les deux Départements du Gard et de l'Hérault, l'Etat et la Région, l'Europe.

Puis vient le 2^{ème} PAPI et nous travaillons actuellement sur le 3^{ème} PAPI.

Entre-temps le Syndicat, composé au départ exclusivement de Conseillers Départementaux du Gard et de l'Hérault, s'est ouvert aux communes puis aux E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Puis, le Syndicat est devenu E.P.T.B. (Etablissement Public Territorial de Bassins). Puis la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a donné par la compétence GEMAPI la responsabilité aux 14 E.P.C.I (Communauté de Communes) du Bassin Versant.

Nous avons à ce jour, réalisé 50 Millions d'investissements en particulier sur les digues de 1^{er} rang intéressant la sécurité publique (Lunel, Marsillargues, Gallargues, Aimargues, Saint-Laurent d'Aigouze, Aigues-Mortes...) sans oublier les actions environnementales (biodiversité, Natura 2000, lutte contre les espèces invasives, flore, faune, qualité de l'eau... Etc).

Demain, l'EPTB Vidourle connaîtra une nouvelle gouvernance qui s'appuiera sur une solide expérience collective. Un enjeu historique l'attend : Réaliser la deuxième phase de lutte contre les inondations pour la protection des populations de Lunel, Marsillargues, Gallargues, Aimargues, Saint-Laurent d'Aigouze, Sommières...).

Depuis des siècles le Vidourle, à dates régulières déborde. Nous savons désormais que le dérèglement climatique va s'accélérer et développer des phénomènes extrêmes canicules, gel, inondations).

Il est désormais impératif de réaliser les digues de 2^{ème} rang qui répondront à la sauvegarde des populations.

Les études sont très largement avancées concernant Lunel et Marsillargue, et portent sur la protection climatique de 25 000 habitants.

Il s'agit d'un enjeu et d'un chantier historiques.

Ce chantier se réalisera pour l'intérêt général de la basse vallée, aussi bien pour les des agriculteurs, que pour les citoyens.

Claude BARRAL
Vice-Président du
Conseil Départemental de l'Hérault
Président de l'EPTB Vidourle

“ Au moment où la gouvernance de l'EPTB Vidourle va changer, puisque je ne serai plus Président à compter du mois de juillet, je me penche sur le passé et j'y retrouve mes souvenirs d'enfance.

Je suis né à Saint-Hippolyte du Fort où mon père était agriculteur, au bord du Vidourle.

Dans ma maison natale, il y avait une usine à glace alimentée par des turbines qui fonctionnaient par une dérivation du Vidourle.

Que de souvenirs !
Qui m'a appris à nager ? Le Vidourle
Qui m'a appris à pêcher ? Le Vidourle

Mon père pour ses activités d'élevage louait des kilomètres de berges du Vidourle et ma vie a été marquée à jamais par cette enfance joyeuse, enjouée mais rude...

Le Vidourle a été mon terrain de jeu pendant mon enfance et ce fleuve m'a profondément imprégné toute ma vie.

D'ailleurs ma maison natale a été à plusieurs reprises, plus tard, dévastée par les inondations et les crues du Vidourle.

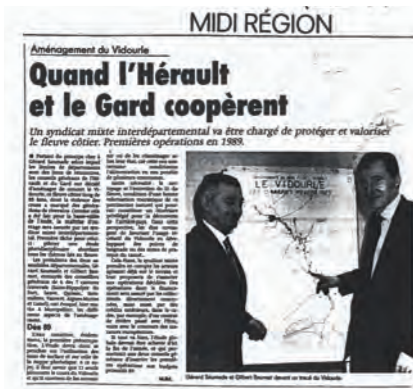
J'ai tout au long de ma vie, suivi le cours du Vidourle de sa source à son embouchure... de Saint-Hippolyte-du-Fort à Lunel, en passant par Gailhan, Saint-Sériès.

Et c'est pourquoi, dès mon élection au Conseil Départemental en 1985, j'ai conduit mes réflexions sur la gestion de l'eau (Etang de l'Or et Vidourle). Grâce à l'écoute attentive et bienveillante de mon ami Gérard SAUMADE, Président du

LES 10 TEMPS FORTS DU MANDAT DE CLAUDE BARRAL

L'appréciation et le regard du Président
sur ces dates clefs qui ont rythmé son mandat.

1
1989
CRÉATION
DE L'EPTB
VIDOURLÉ



« Point de départ de l'histoire de l'EPTB avec la création d'une première opération conjointe aux départements du Gard et de l'Hérault, en présence des 2 présidents Gérard Saumade et Gilbert Baumet : le réaménagement du seuil du moulin d'Aubais- Villetelle. Je me réjouis d'observer le chemin parcouru depuis ! »

2
1999
CRÉATION
DE L'ÉQUIPE
VERTE



« Grâce au travail quotidien accompli par les agents forestiers de l'EPTB Vidourle, c'est l'ensemble du bassin versant : haute, moyenne et basse vallée qui est préservé, nettoyé et entretenu à sa juste valeur. »

5
2009
20 ANS
DE L'EPTB +
INAUGURATION
DIGUE
DE 1^{ER} RANG
DE LUNEL



« Cette date marquée par la présence d'André Vézinhet, Président du Conseil Départemental de l'Hérault, a rassemblé 2 événements majeurs : la célébration de deux décennies d'actions de l'EPTB Vidourle et l'inauguration de la digue de 1er rang de Lunel, ouvrage majeur de protection des habitants du canton. »

6
2013
DIGUE DE
1^{ER} RANG DE
MARSILLARGUES



Le Président de l'EPTB Vidourle, le Directeur général des services de l'EPTB Vidourle, le Président du Conseil départemental de l'Hérault, et Madame la Conseillère départementale.

« Inaugurée en 2013, le confortement de cette digue vient compléter le dispositif de protection hydraulique inscrit au titre du Papi 1, dont les aménagements des digues de Gallargues-le-Montueux (2010), Saint Laurent d'Aigouze (2008), Lunel (2009) font également partie. La digue de 1er rang d'Aimargues intègre l'enveloppe budgétaire du Papi 2 (2017). On ne peut pas dire que l'EPTB Vidourle ait été frappé d'un seul jour d'inertie ! »

3
2002
CRUES/PLAN
BACHELOT



« Ces événements d'une gravité exceptionnelle nous ont marqué pour tout jamais. En effet, la vocation environnementale qui avait marqué l'origine du syndicat, s'est transformée pour placer l'enjeu de la protection des biens et des personnes au cœur de nos priorités. C'est ainsi que nous sommes devenus une structure exemplaire lors de la présentation du Plan Global d'Aménagement du bassin versant - Plan Vidourle - retenu par le ministère de l'Ecologie, projet pilote national parmi 136 projets déposés. »

4
2004
DÉMARRAGE
DES ACTIONS DE
SENSIBILISATION
SCOLAIRE



« J'ai toujours été convaincu de l'importance d'éduquer les générations futures aux problématiques hydrauliques et de façon plus globale aux préoccupations environnementales. Je rappelle qu'à ce titre l'EPTB Vidourle a sensibilisé près de 40 000 élèves au risque inondation sur tout le bassin versant »

7
2013/2017
CONTRAT DE
RIVIÈRE

« La mise en place du Contrat de Rivière a permis de développer un nouvel outil de gestion territoriale de notre bassin avec pour objectif la réhabilitation et la valorisation des milieux aquatiques avec des fiches d'actions bien précises à l'échelle du bassin versant. »

8
2016
CRÉATION DU
BASSIN DE
RÉTENTION DE
QUISSAC



« Cet ouvrage de rétention a impulsé des échanges avec les acteurs de ce secteur pour engager d'autres aménagements de ce type en totale concertation et répondre aux problématiques hydrauliques de la Haute Vallée. »

9
2018
GEMAPI



« J'associe l'application de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au souvenir d'une croisade administrative conduite par l'EPTB Vidourle. Je tiens à remercier les élus du bassin versant, le Directeur de l'EPTB ainsi que les équipes techniques et administratives, qui après de très nombreuses réunions menées, ont permis la définition des compétences locales de l'eau, l'adoption des nouveaux statuts de l'EPTB Vidourle votés à l'unanimité, et le transfert des compétences GEMAPI des 12 EPCI du Bassin Versant à l'EPTB Vidourle. »

10
2022
PAPI 3 & DIGUES
DE 2ND RANG
DE LUNEL /
MARSILLARGUES

« Il appartiendra à mes successeurs de mettre en œuvre sereinement et de façon solidaire les actions inscrites au titre du PAPI 3 et notamment ces 2 chantiers qui achèveront le triptyque indissociable et constitutif du Plan Vidourle, tel qu'il avait été pensé par nos ingénieurs et validé par les services de l'Etat. »

LES MOTS DES ÉLUS



**BERNADETTE
VIGNON**
Conseillère
départementale
du canton de Lunel

Je remercie Claude Barral, avec qui j'ai partagé de nombreuses convictions politiques et collaboré sur d'importants projets en faveur de la protection des populations au sein de l'EPTB Vidourle.



**JEAN-CLAUDE
ARMAND**
CC Grand Pic
St Loup
Maire de
St Jean de Cornies

Je salue l'engagement de Claude Barral à se porter garant de la solidarité amont / aval entre toutes les structures de gestion du bassin versant du Vidourle.



**JACQUES
DAUTHEVILLE**
Vice Président
de l'EPTB
Vidourle
CC Piémont
Cévenol
Maire de
Conqueyrac

Claude Barral est un homme attaché à son territoire. Je souligne son implication pour la conservation de nos beaux espaces naturels et pour les combats que nous avons menés ensemble au nom de la protection des populations du bassin versant.



MARC LARROQUE
Vice Président
de l'EPTB Vidourle
CCP de sommières
Maire de Salinelles

Côtoyant Monsieur Barral depuis plus de 12 ans, je témoigne de son grand investissement sur le bassin versant et sais combien les actions que ce dernier a menées, sur la Haute, Moyenne et/ou Basse Vallée, dans l'intérêt du Vidourle sont remarquables.

